



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

34-582-10 Szárazépítő

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Plaquiste

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- interpréter le contenu des documentations techniques disponibles et utiliser les notions de base d'architecture dans le cadre de son activité;
- construire des cloisons montées;
- préparer et couvrir des structures ayant la forme d'une arche;
- renforcer le jointoiment, faire des joints et des obturations;
- placer et fixer les kits de faux plafonds et des panneaux;
- préparer des remblayages;
- préparer des planchers secs;
- placer les éléments des faux planchers;
- préparer des faux planchers moulés;
- préparer des couvertures antifeux;
- préparer la couverture des surfaces transversales et verticales dans le grenier;
- fixer la surface d'avenants et de mines;
- coller le panneau de revêtement intérieur;
- respecter les consignes de sécurité au travail et de lutte contre les accidents.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

7539 Autres métiers de la construction et du bâtiment

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministère des Affaires Économiques Nationales</p>																
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 34 Qualification professionnelle du niveau de l'enseignement secondaire, basée sur soit l'achèvement du cycle de scolarité professionnelle, soit sur les compétences de saisie définies dans l'exigence professionnelle et d'examen et pouvant être typiquement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 3</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie: 4</p> <p>Niveau du CEC: 4</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 45%;">Calcul des matériels requis</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">10.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Matériels et technologies de construction</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">10.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Préparation des cloisons montées et des faux plafonds antifeux</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">80.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve écrite centrale	Calcul des matériels requis	5	10.00	Épreuve orale	Matériels et technologies de construction	5	10.00	Épreuve pratique	Préparation des cloisons montées et des faux plafonds antifeux	5	80.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve écrite centrale	Calcul des matériels requis	5	10.00														
Épreuve orale	Matériels et technologies de construction	5	10.00														
Épreuve pratique	Préparation des cloisons montées et des faux plafonds antifeux	5	80.00														
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5															
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>A l'enseignement secondaire</p>	<p>Accords internationaux</p>																
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																	
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Exigence professionnelle et d'examen établie dans l'Arrêté n° 29/2016 (VIII. 26.) du Ministère de l'Économie nationale.</p>																	

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 30 % Pratique: 70 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		1000 heures

Niveau d'entrée requis:

- L'achèvement du cycle de scolarité primaire
- Compétences d'entrée: la formation peut être commencée en possession des compétences définies pour le groupe professionnel appelé 'Construction' qui figurent à l'annexe No. 3 de ce décret
- Il faut remplir des exigences d'aptitude médicale.

Modules d'exigences professionnelles:

10101-12 Activités de construction communes
10210-12 Préparation de couverture antifeu
10279-12 Préparation de structures d'aménagement intérieur
10280-12 Préparation des placnhrs montés
10281-12 Couvertures des greniers et des auvents
11497-12 Animation de personnel I
11499-12 Animation de personnel II.
11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:
Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET